
Communiqué de mise à disposition de documents

Neuilly-sur-Seine, le 13 avril 2015

Dépôt du Document de référence 2014

Gaumont annonce avoir déposé le 13 avril 2015 son Document de référence 2014 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ce document comprend notamment :

- le rapport financier annuel,
- le rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance et le contrôle interne ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent,
- le descriptif du programme de rachat d'actions propres,
- les informations relatives aux honoraires versés aux auditeurs légaux.

Le Document de référence est tenu gratuitement à la disposition du public au siège social de Gaumont, 30 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, pour toute personne en faisant la demande et peut également être consulté sur les sites internet de la société (www.gaumont.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org).

*

* *